













Moscovici : « Nous arrivons au moment fondamental du quinquennat »

Pour le ministre de l'Économie, la trajectoire de baisse du déficit sera tenue.

PROPOS RECUEILLIS PAR

MARC LANDRÉ, CYRILLE PLUYETTE ET MARIE VISOT 💆 @marclandre @CyrillePluyette @MarieVisot

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Pierre Moscovici est ministre de l'Économie et des Finances.

LE FIGARO. - Le pacte de responsabilité, qui vise un allégement de charges de 30 milliards pour les entreprises, a été présenté le 14 janvier. Quand allez-vous lever le voile sur ce tournant du quinquennat ?

Pierre MOSCOVICI.-Ce n'est pas un tournant, mais une accélération dans notre volonté de redresser le pays. Le pacte de responsabilité est décisif dans l'effort que nous faisons pour renforcer la compétitivité et l'attractivité de la France. Le pacte agira sur trois leviers: une réduction attendue depuis longtemps du coût du travail, une réforme de la fiscalité des entreprises pour nous rapprocher de la moyenne européenne, et plus particulièrement de nos voisins allemands, enfin l'approfondissement de la simplification de la vie des entreprises. C'est maintenant que tout va se cristalliser, et c'est un moment fondamental du quinquennat.

Comprenez-vous l'impatience qui se fait entendre ?

Depuis le 14 janvier, nous avons travaillé intensément. Nous entrons maintenant dans la phase de conclusion de nos travaux, puis le gouvernement engagera sa responsabilité devant le Parlement sur ce sujet. Et nos partenaires se préparent, j'en suis sûr, à tirer le plus rapidement possible les conséquences positives du pacte en matière d'investissement et d'emploi.

Avez-vous déjà retenu ou écarté certaines pistes concernant les baisses de charges ?

Ce qui est certain, c'est que le président de la République s'est engagé sur la suppression de l'équivalent des cotisations familiales, soit 30 milliards d'euros d'ici à 2017.

Après concertation avec les entreprises, il paraît convenu que le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) de 20 milliards sera maintenu. La répartition exacte de l'enveloppe de 10 milliards supplémentaires est encore en débat. Mais il faudra trouver un équilibre entre des allégements sur les bas salaires, dont l'effet sur l'emploi, qui est notre priorité, est démontré, et sur des salaires plus élevés, afin d'améliorer la compétitivité du pays. Il est également envisageable de lisser certains effets de seuil donnant droit à des allégements, qui créent des barrières injustifiées et complexifient le système. n'oublions pas non plus les travailleurs indépendants.

Lisser certains effets de seuil donnant droit à des allégements de charges

Le gouvernement a annoncé 50 milliards d'économies de 2015 à 2017, mais on ne voit rien venir. Quelle est concrètement votre méthode pour les identifier?

Le chef de l'État a annoncé le 14 janvier la création d'un Conseil stratégique de la dépense publique. Cette instance qu'il préside se réunit à un rythme très soutenu. Ce qui est novateur? D'abord, le fait que la question de la dépense publique soit traitée au plus haut sommet de l'État. Ensuite, nous traitons de l'ensemble des composantes de la dépense - l'État, la Sécurité sociale et les collectivités territoriales. Enfin, nous sortons de la logique du « rabot ». Chaque réunion est consacrée à une famille de politiques publiques - prestations sociales, logement, emploi - évaluée au regard des gisements d'économies potentiels mais aussi les réformes de structures possibles.

Avez-vous déjà fait des choix?

Nous cherchons la cohérence, ce qui exclut de procéder à des arbitrages partiels. Mais l'objectif est clair et impératif. Il s'agit d'accompagner les économies budgétaires avec des réformes structurelles, en maintenant l'esprit de solidarité propre à cette majorité. Nous voulons conforter le modèle social français, et non le fragiliser ou l'éroder. Le tri se fait entre ce qui est acté, ce qui est exclu et ce qui est possible. C'est seulement en bout de course que la synthèse sera faite. Et la discrétion est pour moi une condition de réussite de l'exercice.

Est-ce important d'identifier des mesures symboliques, comme par exemple la disparition du Conseil économique social et environnemental?

Il faudra sans doute des mesures symboliques, mais les Français ne seraient pas dupes si nous nous en contentions! Les choix que nous aurons à faire seront ambitieux, courageux, et très structurants. Ceux qui nous disent incapables de faire des économies se trompent.

Vous avez lancé fin janvier les assises de la fiscalité des entreprises. Un geste est-il prévu pour ces dernières, en plus du CICE et de la baisse des charges ?

Oui, mais nous réfléchissons au montant, contraint par nos engagements de finances publiques. Trois axes de travail se dégagent. La première piste, qui a toujours été privilégiée par le gouvernement: faire en sorte que la fiscalité pèse moins sur les facteurs de production. Deuxième possibilité: faire converger la France, en matière d'imposition des sociétés, vers ses partenaires européens, via une réforme de l'impôt sur les sociétés (IS) lui-même et/ou une remise en cause de la surtaxe sur l'IS. Enfin, la simplification et l'amélioration des relations entre les entreprises et l'administration fiscale sont à mes yeux absolument primordiales.

Envisagez-vous, parallèlement, un geste pour baisser la fiscalité des ménages ?

Le pacte de responsabilité est tourné vers les entreprises – ce qui bénéficiera à l'emploi et donc aux Français –, mais nous sommes éga-







lement, bien sûr, très attentifs à la situation des ménages, notamment ceux qui sont situés vers le bas du barème de l'impôt sur le revenu. Un groupe de travail, dont j'attends le rapport, est à l'œuvre sur cette question.

Le 15 avril, le programme de stabilité sera envoyé au Parlement puis à Bruxelles ; allons-nous respecter notre engagement de ramener notre déficit sous les 3 % du PIB l'an prochain? J'aborde cette question sans fétichisme et sans renoncement, avec la volonté de réduire nos déficits tout en musclant notre croissance. J'ai un dialogue permanent avec Bruxelles. Et je défends le sérieux de notre politique économique. Nous enverrons à la Commission, à la fin du mois d'avril, notre nouveau programme de stabilité, dont le Parlement aura préalablement été destinataire, avec les économies prévues, qui prendra en compte notre pacte de responsabilité. Nous tenons notre trajectoire. J'ai entendu ce que m'a dit le commissaire Olli Rehn: il veut une approche détaillée sur nos ré-

formes et nos économies. Eh bien les 50 milliards d'économies sur lesquels nous nous sommes engagés seront précis! Ce gouvernement va mettre en place le plan d'économies le plus ambitieux qui ait jamais été pensé et mis en œuvre sous la Ve République. Nous souhaitons que cet exercice soit aussi une opportunité pour permettre d'augmenter la croissance potentielle de la France. Mon objectif est celui qui a été fixé au G20, gagner 2 points de croissance sur cing ans.

Je peux apporter encore beaucoup à Bercy 7

LE FIGARO. – On vous dit candidat à un poste de commissaire européen. Est-ce le cas ?

Pierre MOSCOVICI. – La décision de remanier appartient au président. Je suis un responsable politique, impliqué depuis vingt ans, candidat aux élections municipales, et je suis un Européen engagé, expérimenté, attaché aux institutions communautaires. Mais je suis avant tout un serviteur de mon pays. Donc je servirai là où les plus hautes autorités françaises considéreront que je suis le plus utile. Cela dit, je me sens à ma place à Bercy et je crois avoir

encore beaucoup à y apporter. J'y mène la politique sociale-démocrate du président en assumant chacun des choix qui ont été faits. Je crois avoir une personnalité rassurante pour les Français, et crédible pour les entreprises. Et j'ai la conviction que la stabilité pour négocier les positions françaises à Bruxelles, Berlin ou Washington - gagner la confiance du club des ministres des Finances européens et de nos homologues du G20 n'est pas si simple et prend du temps est un atout sérieux pour notre pays.

Jean-Marc Ayrault affirme que Bercy pourrait être plus efficace avec moins de ministres...

Je n'ai pas le sentiment que mon action ait été entravée par l'organisation actuelle – qui pourrait être plus simple ou plus lisible – mais où j'ai autorité sur la plupart des directions du ministère. Je n'ai jamais été gêné pour lancer la Banque publique d'investissement, réformer notre système bancaire, mettre en œuvre le CICE, défendre la trajectoire de finances publiques à Bruxelles ou œuvrer à l'entrée de l'État au capital de PSA...

Les pistes du Medef EN MATIÈRE DE BAISSE DE

LA FISCALITÉ

■ Si la réduction de la fiscalité est de 5 milliards : supprimer la C3S (contribution sociale de solidarité des sociétés). Le Medef fait de la disparition de cet impôt assis sur le chiffre d'affaires sa priorité.

■ En cas de baisse supplémentaire de la fiscalité de 5 milliards : diminuer le taux d'impôt sur les sociétés (IS).

Cela permettrait à la France de retrouver de l'attractivité au niveau international. Pierre Gattaz a estimé mardi que le taux d'IS idéal était de 25 % à 28 %.

■ En cas de nouvelle baisse des impôts :

la répartir entre une baisse des impôts sur la production et une baisse du taux d'IS.







ENTREPRISES PUBLIQUES: Plusieurs noms sur la table lors d'un renouvellement •

LE FIGARO.- Considérez-vous que l'État ait joué au mieux son rôle en rentrant au capital de PSA?

Pierre MOSCOVICI. - Je suis intimement persuadé que c'est ce qu'il fallait faire! PSA avait besoin à la fois d'un partenariat stratégique industriel et d'un partenariat financier qui lui apporte des ressources pour investir. Il l'a trouvé avec le constructeur chinois Dongfeng, ce qui lui permettra d'augmenter encore sa présence sur le marché chinois. Mais il était aussi utile que l'État français, qui avait déjà apporté sa garantie à la banque de PSA, soit présent au capital, afin de stabiliser l'actionnariat, d'accompagner cette évolution stratégique, conformément à notre doctrine d'intervention en capital, et d'assurer l'ancrage français de l'entreprise, de ses centres de décision, d'innovation et de production. L'opération a une dimension industrielle forte, à laquelle un simple appel au marché n'aurait pas répondu.

Arnaud Montebourg est monté en première ligne dans le dossier du rachat de SFR, en défendant l'offre de Bouygues contre celle de Numericable. Est-ce le rôle d'un ministre

de Bercy?

Arnaud Montebourg a sa
personnalité, et la fougue qu'on lui connaît.
Il défend ses convictions avec force.
L'essentiel est que,
quelle que soit l'entreprise finalement
retenue, des engagements clairs

soient pris en termes d'emplois et d'investissement, en particulier dans le très haut débit : ce sont des enjeux publics. La satisfaction du consommateur doit également être prise en compte.

Le patron de Numericable, Patrick Drahi, installé en Suisse depuis des années, doit-il rentrer en France, comme l'ont réclamé plusieurs ministres ?

Ce n'est pas le sujet. Mais il n'est jamais mauvais de faire preuve de patriotisme fiscal.

Quel est votre état d'esprit concernant les renouvellements dans les semaines qui viennent des patrons d'entreprises publiques (EDF, Orange, ADP...) nommés ou proches de la précédente majorité ?

Le critère n'est pas de savoir si les dirigeants en question sont ou non proches de la précédente majorité. La compétence et le souhait du dirigeant, le développement de l'entreprise, son climat social, son essor à l'international : ça, ce sont des indicateurs pertinents. La nouvelle approche de l'État actionnaire prévoit en outre l'instauration d'une certaine dose de concurrence et d'émulation. Il est sain qu'il n'v ait pas qu'un seul nom sur la table au moment d'un renouvellement. Ce serait un comble que l'on parle de concurrence partout sauf dans les entreprises publiques!

Allez-vous poursuivre votre programme de cessions de participations ?

Sur ce sujet, nous travaillons avec pragmatisme, sans aucune approche idéologique. ■ 240 000
manifestants
ont défilé hier,
selon la CGT,
contre le pacte
de responsabilité

UNE MOBILISATION AUX SLOGANS DISPARATES

À l'origine, ce sont les syndicats du personnel de la Sécurité sociale qui avaient prévu une journée d'action le 18 mars. Puis, le 29 janvier, Jean-Claude Mailly, le patron de FO, a proposé d'en faire une journée de mobilisation plus générale contre le pacte de responsabilité. La CGT, FSU et Solidaires ont rallié le mouvement, mais en centrant leur contestation sur les questions d'emploi et de salaire. La CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, qui soutiennent le pacte et ont validé un accord sur les contreparties, ont refusé d'y participer.







